



Filmer les passages dans les villes africaines

Appel à projets pour un concours de scénarios de courts-métrages

(Les candidats retenus réaliseront leurs films au sein d'ateliers de création en Algérie, Bénin, Burkina Faso/Mali, Maroc, Mozambique, Sénégal et Tunisie)

THEME

Les passages du 21e siècle : Un enjeu pour toutes les villes du monde

Tunnels, ponts, passerelles, téléphériques urbains, escalators... Parfois agréables, sensibles, intelligents, distrayants, mais le plus souvent glauques, incommodes voire dangereux... les passages sont des maillons manquants qui permettent de passer, tant bien que mal, d'un mode de transport à l'autre, d'une ambiance urbaine à une autre, dans nos villes contemporaines toujours plus grandes et morcelées par des autoroutes, des voies ferrées ou des quartiers fermés.

La question du passage comme raccourci, espace de transition, parcours privilégié, devient un enjeu crucial pour faciliter l'accès de tous à la ville. Formels ou informels, ils sont aussi des lieux d'expérience sensible, transition entre des mondes différents, physiques, culturels ou symboliques. Quelles sont les spécificités, les pistes de réflexion, d'innovation de ces petits espaces de mobilités ? Que peuvent raconter ces passages sur la ville d'aujourd'hui ?

Plus d'information sur : www.passages-ivm.com

CALENDRIER

Vendredi 30 janvier 2015 : ouverture du concours sur le site www.passage-ivm.com

Mercredi 15 avril 2015 à minuit (heure de Paris) : fermeture de l'appel à projet

Fin avril 2015 : jury international - sélection de 2 à 3 projets par pays

Mai - novembre 2015 : ateliers de réalisation dans les pays participants

Début 2016 : projection publique, jury final lors du colloque international Passages et réalisation d'un « coffret collection »

2016-2017 : diffusion

A QUI S'ADRESSE LE CONCOURS ?

- Aux étudiant(e)s (tout niveau d'étude confondu) en cinéma
- Aux réalisateurs et réalisatrices autodidactes ayant déjà réalisé au moins un premier film, résidant sur le continent africain et âgés de moins de 35 ans.

Les candidats doivent résider dans le pays sur lequel ils répondent et s'engager à participer à l'intégralité de l'atelier de réalisation s'ils sont sélectionnés.

COMMENT SOUMETTRE SON DOSSIER DE CANDIDATURE ?

Le dossier de candidature comprend :

- le formulaire d'inscription dûment rempli (en annexe)
- un texte de dix lignes descriptif du projet
- une note d'intention qui comprend le traitement filmique envisagé (des hypothèses de travail)
- le parcours professionnel et personnel du candidat (pas de CV type mais sous une forme personnelle svp)
- un extrait (3-4 minutes) d'un travail déjà réalisé (Format MOV, Avi, MKV)
- une photo numérique haute résolution du passage que le candidat souhaite filmer (numérique 300 dpi)
- une photocopie de la carte d'identité

Les dossiers de candidature sont envoyés à l'adresse suivante par les candidats eux-mêmes : courts.passages@vilmouv.com (via we transfert en cas de fichier trop lourd)

Un courrier de confirmation de réception de leur candidature sera envoyé aux concurrents dans un délai de 48 heures après l'envoi de leur candidature.

Durée des films : 5 à 10 mn

Les genres cinématographiques : fiction, documentaire, expérimental, animation.

COMMENT LES DOSSIERS SONT-ILS SELECTIONNES ?

Un jury international se réunira à partir du 15 avril pour sélectionner 2 à 3 projets par pays. (Un atelier commun des lauréats Maliens et Burkinabés est envisagé à Bamako et Bobo Dioulasso).

REALISATION DES PROJETS SELECTIONNES AU SEIN D'ATELIERS ENCADRES PAR DES STRUCTURES DE FORMATION

Les candidats sélectionnés recevront en mai 2015 le programme complet pour leur participation à un atelier de création dans leur pays de référence et qui aura pour objectif de soutenir la réalisation du film, qui devra être achevée à la fin de l'année 2015.

Les ateliers sont organisés en cinq phases : écriture, réécriture, tournage, montage et post-production, alternant travail collectif et individuel et combinant formation théorique et pratique. Les lieux spécifiques des ateliers seront confirmés en avril 2015.

Les structures de formation : Béjaia DOC (Algérie), Merveilles production (Bénin), Les Films de Djabadjah (Burkina Faso), Premiers Films Production (Mali), FIDADOC (Maroc), 16mm filmes (Mozambique), Suñuy film (Sénégal), La Caravane Documentaire (Tunisie)

A QUI APPARTIENNENT LES FILMS UNE FOIS REALISES ?

A l'auteur, à l'Institut pour la ville en mouvement, à Kaïna Cinéma et aux structures de formation

QUI ORGANISE LE CONCOURS ?

Kaïna Cinéma et l'Institut pour la ville en mouvement dans le cadre de son programme international « passages, espaces de transition pour la ville du 21e siècle » en partenariat avec différents structures dans les pays participants au projet.

CONTACTS

Habiba Djahnine, coordinatrice artistique du projet - djahninehabiba@hotmail.fr

Yuna Conan, chef de projet Passages, IVM - yuna.conan@vilmouv.com



ANNEXE 1 : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Concours de scénarios « Filmer les passages dans les villes africaines »

Nom _____

Prénom _____

Sexe _____

Mail _____

Téléphone _____

Skype _____

Date et lieu de naissance _____

Diplômes éventuels (nom, école, pays, niveau d'étude) _____

Adresse complète de résidence actuelle _____

Titre (éventuel) du projet _____

Pays et villes de candidature

- Algérie-Alger
- Maroc-Rabat
- Mozambique-Moputo
- Sénégal-Dakar
- Tunisie-Tunis
- Bénin-Porto Novo
- Mali / Burkina Faso-Bamako/Bobo Dioulasso

